



Maison d'Arrêt de CHAUMONT

# Renaître de ses cendres

## 20 ans déjà !

Le 17 Mars 2025

*Le 17 mars 2005 qui aurait dû être une journée de travail identique à celle de tous les jours avec une charge de l'humain qui offre son lot de surprises, en début de service de jour, notre établissement s'embrasait à la suite d'un départ d'incendie des installations TV de l'établissement (décodeurs, amplificateur) situés à l'entrée des combles de l'unité d'hébergement.*

*Ce jour précis, en toute urgence une opération d'envergure a dû être mise en œuvre pour éviter une catastrophe humaine. C'est le sang-froid et le self contrôle de l'ensemble des personnels en service qui a permis à ce que l'application du Plan Opérationnel d'Intervention se déroule dans des conditions des plus "remarquables". Il a fallu évacuer aussi vite que possible, par étage et par parties de coursive, la totalité de la détention sur le terrain de sport afin de ne laisser personne souffrir des fumées et flammes qui avalaient très rapidement les toitures des unités d'hébergement.*

*Le bureau local **UFAP UNSa Justice** de CHAUMONT vient en ce jour particulier, rappeler que la mémoire est encore là, que la santé et vie de la population pénale a été préservée grâce à la conscience professionnelle, le courage et une bonne coordination des agents en service et volontaires ayant répondu présents dès la circulation de l'information.*

*Les dégâts étant considérables et les craintes sur le constat et déductions qui en découleraient à cette suite, les personnels étaient éprouvés et avides de réponses quant à leur avenir. Une autre bataille alors attendait ces derniers, celle de l'assurance du maintien et reconstruction de l'outil de travail, notre Maison d'Arrêt.*

*C'est sans compter l'énergie déployée par la seule mobilisation des personnels et militants de l'**UFAP UNSa Justice** de l'époque, en l'occurrence celles des membres du bureau local dont son ancien secrétaire Jean RAGUET soutenu par l'équipe de l'UR **UFAP** de DIJON, nous saluons encore leur engagement pour l'assurance d'un meilleur destin. Avec le soutien de tous les agents, nos représentants auront, avec les interlocuteurs de la DISP de DIJON, obtenu la garantie et les moyens pour que cette structure puisse résister à certaines tentations de fermeture et que celle-ci puisse être reconstruite. Notre établissement a pu renaître de ses cendres grâce à la combativité de tous ces acteurs.*

*Alors encore merci aux personnels de l'époque qui ont participé aux travaux pour que notre maison d'arrêt revienne au plus vite en fonctionnement et assuré notre avenir professionnel. Félicitations pour le courage qu'ils ont démontré (personnels tous corps confondus) dans cet évènement effroyable, ils ont permis, au péril de leur vie, santé, de mettre en sécurité les personnes qui leur étaient confiées.*

*Rappelons-le, aucune victime n'aura été à déplorer lors de cette opération d'évacuation. Les secours sont intervenus rapidement pour combattre l'incendie et protéger autant que se peut la structure et les personnes. Merci à eux et aux forces de sécurité intérieure, ainsi que nos collègues ERIS et renforts venus des différents établissements, collaboration de travail d'urgence et de catastrophe qui a été reconnue et récompensée administrativement par la DISP de l'époque.*

*L'histoire doit nourrir les esprits et les actes du quotidien, et pour l'**UFAP UNSa Justice** de CHAUMONT, seule la cohésion et le courage permettent au collectif de se dépasser dans les batailles qui nous sont soumises ou celles que l'administration veut nous livrer.*

**L'UFAP UNSa Justice, l'engagement au service du terrain.**

Pour le bureau local

Le secrétaire- Y. MANGELLE

